



N° 2024-

357

/DCE/DGCE/DGACE/SA

Cotonou, le 09 OCT 2024

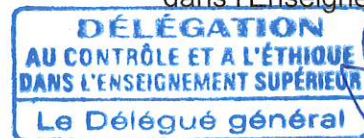
COMMUNIQUÉ

Il est porté à la connaissance des enseignants et chercheurs du Supérieur en attente de leur reclassement pour avoir été inscrits sur les listes d'aptitude du Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES) en 2021, 2022 et 2023 qu'ils sont invités à consulter le site web de la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur (DCE) pour accéder aux outils de contrôle et d'évaluation qui leur seront appliqués ainsi qu'aux communications et enregistrements de deux webinaires organisés le 30 mai 2024 sur les modalités de l'évaluation.

Tous les enseignants et chercheurs du Supérieur sont encouragés à se familiariser avec ces ressources afin de se préparer efficacement aux évaluations à venir.

Le site web de la DCE est accessible à l'adresse <https://dce.presidence.bj>.

Le Délégué général
au Contrôle et à l'Éthique
dans l'Enseignement supérieur,



Épiphane SOHOUÉNOU
Agrégué des Facultés de droit

Référence du document : LET/B487V1/ 4-10-2024	Date de création : 4 octobre 2024
Modification : -	Version : 01
Rédaction : SA	Vérification : DGACE
	Page 1 sur 1
	Approbation : DGCE